

CONSEIL D'ADMINISTRATION Séance du 30/06/2020

DELIBERATION n° CA 2020 - 84

Compte rendu des décisions prises par Mme la Présidente en application des délégations consenties par le Conseil d'Administration (DIRECTION DU SYSTEME D'INFORMATION)

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 712-3,

Vu la délibération du Conseil d'Administration du 19 décembre 2017 portant délégation de pouvoirs du Conseil d'Administration à la Présidente en matière de remises gracieuses et admissions en non-valeur,

Vu la délibération du Conseil d'Administration du 20 novembre 2018 portant délégation de pouvoirs du Conseil d'Administration à la Présidente,

Article unique:

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, prend acte des décisions dont la liste est annexée à la présente délibération.

La présidente du conseil d'administration,

Corinne MASCALA

CONSEIL D'ADMINISTRATION - Séance du 30/06/2020

DELIBERATION n° CA 2020 - 84

Compte rendu des décisions prises par Mme la Présidente en application des délégations consenties par le Conseil d'Administration (DIRECTION DU SYSTEME D'INFORMATION)

Date de la décision ou de la signature du contrat	Matière	Numéro du centre financier	Objet
09/06/2020	Cessions gratuites de biens meubles	900010	DECISION n°DSI_SUPPORT 2020-01 : Don de 6 ordinateurs (3 fixes + 3 portables) à l'association AVEC, don de 6 ordinateurs portables au CLAE école Daste, don de 10 portables à l'association ECRITOT, don de 8 ordinateurs fixes à l'association MONTAUDEV, don de 2 ordinateurs à l'association LDANSE (1 portable + 1 fixe)
,	Choisissez un élément.		
	Choisissez un élément.	_	
	Choisissez un élément.		
	Choisissez un élément.		